

# Annonce pour le 16.05.2025 Officiel

---

## Assemblée municipale

Lundi 16 juin 2025 à 20h à l'école, Salle du Conseil municipal au rez-de-chaussée

### Ordre du jour :

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2024
2. Discuter et approuver un crédit additionnel de CHF 30'000.— pour la révision de l'aménagement local (PAL)
3. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif au remplacement du mobilier du bureau communal
4. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif au réaménagement de la route cantonale à travers la localité
5. Informations diverses du Conseil municipal
6. Divers et imprévus

Les comptes 2024 sont déposés au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune ([www.romont-jb.ch](http://www.romont-jb.ch)).

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois. Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

*Le Conseil municipal*